

Bulletin municipal – janvier 2021

LA CHAPELLE



2021

Edito *page 1*

L'action municipale *pages 2 à 4*

Les associations *pages 5 à 7*

Les syndicats intercommunaux *pages 7 à 9*

Informations diverses *pages 9 à 15*

2021, le monde d'après ?

Chères Chapelaines, Chers Chapelains,

L'année 2020 aura marqué son temps et nos vies. Les souffrances rendent plus difficile de trouver les mots justes. Nous pensons donc à chacune et chacun d'entre vous ainsi qu'à ceux qui vous sont chers en souhaitant que 2021 vous apportera ce que vous espérez : que les chances vous soient nombreuses ; que les chagrins vous soient épargnés, et s'il s'en trouve, comme cela se produit dans toutes nos vies, que vous les traversiez avec courage et avec notre soutien ; que vos proches soient protégés ; et que la vie vous donne de l'aimer.

La crise sanitaire inédite, qui frappe le monde entier, nous a tous impactés dans nos vies et dans nos organisations. Nous avons bâti notre projet sur le principe de la participation habitante. Les restrictions sanitaires ont mis à mal la possibilité de nous réunir : le citoyen n'est pas un consommateur, c'est un producteur d'idées, de convictions, d'engagement et de solidarité. Nous l'avons vu pendant le confinement avec les personnes qui ont spontanément fabriqué des masques pour les habitants ou encore avec celles qui ont mis en place un système de navette pour le portage de médicaments. D'autres encore ont apporté de l'aide à leur voisinage. Qu'elles en soient toutes chaleureusement remerciées.

La fin d'un mandat et le début du suivant sont des périodes singulières dans la vie d'une commune, de ses élus et de ses agents. Installés depuis le 27 mai dernier, la fin d'une année c'est d'abord l'occasion de vous présenter un bilan. L'équipe sortante a fait le choix respectable de préparer le budget sans l'arrêter avant l'installation de la nouvelle équipe.

Nous avons décidé d'engager seulement les dépenses de fonctionnement et les travaux prioritaires pour répondre à l'urgence sur le réseau d'eau potable ou encore du réseau électrique. Vous pourrez découvrir au long de ces pages, les actions entreprises par notre commune, par les structures extra-communales et par les associations du village. Il reste beaucoup à faire : poursuivre la sécurisation de la distribution de l'eau potable. Remettre à l'étude l'accessibilité de notre salle des fêtes ? Investir dans un éclairage public plus économe et plus efficace ? Et puis, nous devons penser aux projets structurants pour l'avenir : favoriser l'installation de nouvelles familles ? Engager le chantier de rénovation énergétique de l'école primaire et réhabiliter 6 logements locatifs au-dessus de l'école ? Investir dans la production hydroélectrique ?

2021... Le monde d'après que nous appelons de nos vœux pendant le premier confinement est un enjeu prioritaire. Nous vivons une crise sanitaire, une crise énergétique, une crise écologique, une crise climatique, une crise alimentaire et une crise économique. Toutes ont une origine commune : la recherche d'un modèle économique marchand tous azimuts sans regarder ce qui appartient à la solution et ce qui appartient au problème. Tous les projets que nous porterons collectivement seront guidés par la préservation de l'environnement et l'amélioration de notre cadre de vie.

L'ensemble des élus du conseil municipal vous souhaite pour 2021 plein d'enthousiasme pour inventer un Futur responsable et humain.

Soyez assuré(e)s, Chères Chapelaines, Chers Chapelains, de notre amical et fidèle dévouement.

Pour les élus du conseil municipal,
Stéphane Robin, maire de La Chapelle.



2^{ème} rang : Adrien GOYET, Charles COSTEL (1^{er} adjoint), Martine REFFET (2^{ème} adjointe), Romain CUGNET, Jean-Christophe WALLEZ (3^{ème} adjoint), Stéphane ROBIN (maire)
1^{er} rang : Grégory QUILLET, Josette DALLA-COSTA, Marie-Geneviève NOYEL, Gwenaël HILAIRET, Michèle MAURICE

Bilan de l'action municipale



TRAVAUX - VOIRIE (JC WALLEZ)

URBANISME (G QUILLET)

Une réfection de la voirie a eu lieu en fin d'année suite à des travaux qui ont nécessité de détériorer des routes. Le remplacement du revêtement du chemin de Grande Vigne a également été réalisé.

Sur la place de Gondran, l'appentis derrière le lavoir a été démonté et les abords ont été réaménagés. L'abribus devrait être déplacé sur le nouvel espace créé si le Syndicat du Pays de Maurienne accorde une modification du lieu de ramassage scolaire.

La commission Travaux – Voirie - Urbanisme accompagne les projets de rénovation des réseaux électriques et d'eau.



Travaux à Gondran



ENERGIE (R CUGNET)

**EAU – ASSAINISSEMENT
(C COSTEL)**

Dernières réalisations fin 2019 par la Régie électrique de La Chapelle : le remplacement du poste de livraison dans la ZA du Vornay avec alimentation directe de la commune grâce à une ligne enterrée, une alimentation de secours avec une liaison Les Chavannes-Gondran et le remplacement du transformateur des Côtes. Une étude est en cours pour renforcer le réseau électrique au niveau des Granges pour anticiper les constructions à venir sur le secteur.

Depuis le 1^{er} janvier 2020, la régie électrique a fusionné avec 4 autres régies pour pérenniser ce statut : Sainte Marie-de-Cuines, Saint-Avre, Saint-Martin-sur-La-Chambre et Pontamafrey.

La nouvelle municipalité a réalisé dès juillet l'arrêt de l'éclairage public une partie de la nuit, une demande formulée lors des échanges avec les habitants.



Une étude est lancée par le SPM sur le comportement du ruisseau du Dréron suite à plusieurs crues survenues les années précédentes. Elle va entraîner des travaux de sécurisation qui sont en attente de planification à ce jour.

Dans l'immédiat des préconisations sont apportées par cette étude, en particulier de ne pas encombrer le lit du ruisseau, d'entretenir les berges de façon à éviter le débordement des eaux lors de crues.

Nous avons rencontré des difficultés d'acheminement de l'eau pour les habitants de la Sous-Station ainsi que pour ceux des Côtes :

- Sous-Station : Il a fallu réparer un réducteur de pression pourtant neuf.
- Aux Côtes : les problèmes sont multiples. La source donne moins d'eau qu'habituellement, il y a des pertes au niveau du captage, et une importante fuite au-dessus de la route près du bassin communal. Nous avons fait réparer la fuite. La situation est pour le moment stable. Nous regardons des solutions pour améliorer et renforcer le réseau des Côtes.

La municipalité a décidé de prendre des mesures pour réduire la facture d'eau réglée à l'Agence de l'eau. Depuis l'an dernier, toute l'eau sortant du réservoir est taxée, il est donc nécessaire d'éviter le gaspillage. Dans un premier temps tous les bassins seront équipés de réducteurs de débit et des consignes seront à respecter par tout un chacun. Ces règles seront apposées sur chaque bassin.



Captage de la centrale hydroélectrique



Chasse au gaspillage,
l'eau est un bien précieux



**ENVIRONNEMENT
CADRE DE VIE
AGRICULTURE
FORET
(G HILAIRET)**



Le fleurissement de la commune a été retardé au printemps à cause du confinement. La municipalité a choisi d'installer des plantes vivaces. Elle remercie Jérémy et son magasin « Les Serres de Saint Jean » qui ont offert l'ensemble des arbustes, vivaces et fait don de plantes pour le cimetière à l'occasion de la Toussaint.

Quelques élus et bénévoles ont consacré une demi-journée au nettoyage des allées et tombes abandonnées du cimetière, cette opération ayant pâti de la période de confinement et de l'interdiction d'utiliser des désherbants chimiques.

La décharge de gravats dans la zone du Vornay sera fermée car elle ne permet pas le recyclage des matériaux déposés alors que la déchetterie de La Chambre est organisée pour les revaloriser. Il est donc préférable d'utiliser ce lieu officiel.

Un premier composteur collectif va être installé aux Sillons pour recycler les matières organiques ménagères. L'objectif est de faire baisser le coût du traitement des poubelles : les déchets organiques compostables en représentent 30%. Les habitants qui possèdent un jardin sont invités à installer un composteur individuel si ce n'est pas déjà fait. Le SIRTOMM propose l'achat d'un composteur individuel en bois pour 20 euros.



En 2021 le SIRTOMM mettra en place une plateforme de valorisation des déchets verts (branches, tailles, tontes) à partir de la déchetterie de La Chambre. Nous recherchons une solution alternative à La Chapelle.

TRI SELECTIF : merci à vous tous de bien trier sinon la totalité de vos déchets partent à l'incinération.
☞ 40 emplois en contrat d'insertion sur la chaîne de tri sont en jeu.



Emploi

partagé. L'association EPLC est la structure de base pour la mise en œuvre et l'organisation à définir. Si vous êtes intéressés, venez-vous inscrire en mairie. 4 personnes l'ont fait, rejoignez-les !

JARDIN PARTAGE : le terrain communal derrière l'école est disponible pour la création d'un jardin



RAPPEL : l'écobuage et les feux sont interdits ainsi que les décharges sauvages sur l'ensemble de notre commune sous peine d'amende.

RENOUEE DU JAPON (plante invasive) : nous recherchons quelques bénévoles pour nous aider à contenir l'invasion. Aucune machine (dissémination) et aucun produit chimique (faculté de régénération) ne peuvent être utilisés. La fauche manuelle finit par affaiblir la plante qui n'a plus d'énergie pour proliférer.

**Tous ensemble,
préservons notre beau cadre de vie.**



L'ONF procède à la révision de la carte de la forêt communale via le marquage de certains arbres.

Les affouages vont être attribués pour les prochaines années. Si vous êtes intéressés vous pouvez vous inscrire en mairie jusqu'à fin juin 2021.



**ECOLE – JEUNESSE
(M MAURICE)**

**VIE ASSOCIATIVE
AFFAIRES SOCIALES
(J DALLA-COSTA)**

Le 19 janvier, le traditionnel « repas des aînés » a réuni les plus de 65 ans à la salle des fêtes pour un moment de détente animé par le « DUO Clé des Chants ».

Pendant le premier confinement, Jean-Louis a sollicité Brigitte et Justine pour créer des masques. Ils ont été attribués par la commune aux personnes qui en ont fait la demande. Cette distribution a précédé ceux fournis par la région et le SPM. A la rentrée, des masques pour les enfants ont été confectionnés gracieusement par Rachel. Que toutes ces couturières soient chaleureusement remerciées.



Travaux d'entretien réalisés par les jeunes

Cet été, huit jeunes habitants du village ont effectué une semaine de travaux encadrés par Pierre : nettoyage du cimetière, des abords du ruisseau du Dréron (entre les Moulins et Coppet), autour du captage des côtes et entretien des bords de route.

Plusieurs réunions ont eu lieu à la rentrée avec les jeunes et l'association DECLICC pour réaliser des projets communs en 2021.

Pour répondre à la demande des jeunes, il sera installé un éclairage et des prises électriques au terrain de sport. Un conseil des jeunes existe depuis cette fin d'année. Il sera en charge de projets. Le premier qu'il a choisi de réaliser concerne l'aménagement du lac de Gondran.



Sapin 2020 décoré par les enfants du périscolaire

La salle des fêtes étant peu fréquentée en ces temps où les manifestations sont toutes annulées, nous avons décidé d'implanter le sapin de Noël devant la mairie. Claude et Pierre sont allés le choisir. Les enfants qui fréquentent le périscolaire en ont fait la décoration, encadrés par Babeth. Nous les remercions tous chaleureusement.



**CULTURE – PATRIMOINE
(MG NOYEL)**

**COMMUNICATION
(M REFFET)**

Huguette avec l'aide de « La Poste » a réalisé courant 2019 la mise en place de l'adressage. Cette opération est indispensable pour pouvoir installer la fibre optique qui doit intervenir fin 2022 ou premier trimestre 2023 (date annoncée par le département). La géolocalisation est en cours.

La municipalité a travaillé à la création d'un site internet. Vous pouvez vous connecter sur lachapelle73.fr

Un premier bulletin municipal a été distribué cet été. Il était accompagné d'une

demande d'autorisation pour pouvoir vous contacter par téléphone portable ou par mail. Nous attendons encore beaucoup de retours de ces autorisations sans quoi nous ne serons pas en mesure de vous contacter rapidement en cas de nécessité. Nous vous demandons donc de remplir et nous faire parvenir ce document (à demander en mairie si besoin).



2020 marque le centenaire de notre monument aux morts inauguré le 7 novembre 1920. 32 noms de jeunes chapelains âgés de 19 à 32 ans morts pour la patrie au cours de la 1^{ère} guerre mondiale sont cités. 8 noms de combattants ou déportés décédés entre 1939 et 1945 ont été ajoutés à cette liste.

Bilan des associations

LE SOU DES ECOLES

Bureau du sou des écoles

Président : Madame Cassanas Julliard Karine

Vice-président : Monsieur Fauveau Jérôme

Secrétaire : Madame Garnier Emilie

Secrétaire adjointe : Madame Darmezin Erika

Trésorière : Madame Aubin Sandrine

Manifestations réalisées depuis septembre dernier :

Vente de gourdes illustrées par les enfants du R.P.I. vente de calendriers du R.P.I., vente de chocolats fabrication artisanale par « tartine & chocolat », goûter de Noël et marché de Noël.

Prochaine manifestation :

Tombola, vente de plans par un artisan local, vente d'un livre photo regroupant toutes les activités des enfants réalisées durant leur année scolaire.

Le loto n'aura malheureusement pas lieu cette année suite à la situation sanitaire qui ne nous permet pas de l'organiser. Beaucoup de manifestations ont été remises en cause dû au covid19. Le sou des écoles reste actif malgré les difficultés face au covid19 et met tout en œuvre à trouver d'autres idées pour continuer à financer les projets des enfants afin qu'ils puissent au mieux en profiter.

Bilan Financier de l'association :

Solde de l'année 2018-2019 : **5575.67 €**

Solde de l'année 2019-2020 : **6018.27 €**

Pendant l'année scolaire 2020-2021 les différentes manifestations vont servir à financer, si la situation sanitaire le permet :

- Un tour en péniche sur le canal de Chanaz
- Une sortie ski
- Une sortie raquette
- Intervention d'un apiculteur
- Une vente de livre
- Une visite de la ferme Laymond
- Un séjour à Champagny en Vanoise
- Une visite de l'usine EDF Hydrelec
- Une visite de l'atelier de l'eau et des énergies renouvelables
- Une sortie VTT à Bessans au « cross country »



ASSOCIATIONS

BILAN 2020

LE COMITE DES FETES (PH SALLIER-GRENIER)



Bien étrange cette année 2020 !

Ou l'incertitude se mêlait à l'espérance pour finalement annuler toutes nos manifestations qui permettaient à notre beau village des moments de convivialité si importants pour le bien-être de chacun.

Même notre grande fête annuelle du mois d'août n'a pas eu lieu, tradition qui perdurait depuis tant d'années !

Toutefois, gardons espoir et rebondissons pour l'année à venir, car ce confinement nous a donné le temps pour prévoir de nombreuses activités qui réjouiront bon nombre d'entre nous !

Alors gardons le moral et à bientôt !

LE CLUB DU DRAIRON (H MARTIN)



Quelle mauvaise année 2020 ! Comme toutes les associations de la commune, notre petit club a subi les contraintes sanitaires dues à cette pandémie qui bouleverse nos vies. Nous avons pu organiser notre Assemblée Générale le 25 février et après... plus aucune rencontre pour égayer nos adhérents.

Nous avons des anniversaires à fêter : 90 ans pour Marie Louise, 80 ans pour Bernard. Rien n'a été possible ! Nous espérons une situation meilleure en 2021 afin de pouvoir honorer, avec retard, ces deux personnes comme nous avons coutume de le faire au sein de notre club.

Le club du Drairon vous présente ses meilleurs vœux de santé et bonheur pour 2021.

LES MOULINS (B COHENDET)



Notre association a été stoppée dans son élan à partir du 18 mars à cause du confinement. Impossible de poursuivre les cours hebdomadaires de gymnastique animés par Dominique, impossible d'organiser le concours de belote annuel que nous avions prévu fin mars. L'année était terminée. A la rentrée de septembre, lors de notre assemblée générale nous avons décidé de reprendre notre activité mais sans animatrice, cette dernière ayant d'autres projets pour cette nouvelle saison. Les séances ont eu lieu jusqu'à l'interdiction d'utiliser les salles publiques. Nous gardons l'espoir de conserver notre forme physique en nous retrouvant pour faire de l'exercice aussi souvent que possible.

ENSEMBLE POUR LA CHAPELLE (M REFFET)



L'année 2020 est une année blanche pour EPLC. Nous attendions le printemps pour se lancer dans nos activités, COVID19 nous en a empêchés. Interdits les rendez-vous du samedi matin pour parcourir et entretenir les sentiers, idem ceux du mercredi après-midi pour examiner et trier les papiers des archives municipales et encore moins les rendez-vous festifs comme par le passé. Quelques bénévoles ont cependant œuvré solitairement pour conserver le bon état des sentiers et permettre aux amateurs de balades de pouvoir emprunter la charrière ou d'autres chemins débarrassés de l'herbe et des ronces que le virus n'a pas empêché de proliférer. Merci à eux et rendez-vous dès que possible pour reprendre le cours de l'association.

TROIS COMMUNES POUR LE TELETHON (M MAURICE)



Trois communes pour le Téléthon, c'est avant tout une équipe collégiale, soudée, unie pour faire vivre l'association, prendre une part active à la vie associative et communale et transformer les sourires et les bonnes volontés en euros pour l'AFM Téléthon. Notre engagement demeure un don de soi, désintéressé et nourri par une excellente ambiance, un investissement personnel de chacun aux côtés de tous ceux qui participent aux concours de belote, viennent à la buvette du Stars Tour, au repas choucroute ainsi que les entreprises pour leurs dons. Seulement quelques actions dans le respect des normes sanitaires ont pu avoir lieu : vente de pains par l'association et vente de masques par Rachel au bénéfice de AFM TELETHON. Comme la chorale « ChapChaRem » l'a si bien chanté : « Tous ensemble ».

ASSOCIATIONS

BILAN 2020

ACCA (R GIRAUD)



Alexis, jeune chasseur

Notre ACCA (Association Communale de Chasse Agréée) déclarée en sous-préfecture le 11 JUILLET 1968 sous l'appellation : DIANE DU DRERON, est constituée de 35 membres répartis en 2 catégories : 31 membres sociétaires et 4 membres étrangers tous à jour de cotisations.

La pratique de la chasse se fait sur une superficie globale de 983 hectares (terrains particuliers et communaux), sur une période du 11 septembre 2020 au 17 janvier 2021.

Les jours de chasse sont le samedi, dimanche, mercredi et jeudi.

On constate depuis 2 ans un rajeunissement de l'effectif puisque 4 jeunes chasseurs de la commune ont intégré la société : Alexandre DURAND, Jérémy DURAND, Loris MESSORI et dernièrement Alexis DUPRAZ : « Je suis un jeune qui aime bien marcher dans la forêt. Croisant des chasseurs, ils m'ont proposé de m'emmener avec eux. Lors de cette ballade ça m'a tout de suite plu. A 15 ans j'ai fait une saison de chasse accompagné de mes deux parrains chasseurs Yves et Denis que je remercie beaucoup. Au mois de juillet 2020 j'ai réussi mon permis de chasse. »

En dehors de l'activité chasse les membres de l'ACCA participent à l'entretien de nombreux chemins en montagne et en plaine.

LA BIBLIOTHEQUE (MG NOYEL)



Cette année, l'activité de la bibliothèque a été considérablement ralentie.

Les scolaires n'ont pas fini les recherches qu'ils avaient entreprises sur l'eau.

Des échanges, par sacs intermédiaires, ont permis de garder un semblant de mouvement.

Quelques jours d'ouverture, avec les conditions sanitaires respectées, ont pu avoir lieu. Le nouveau confinement a stoppé net cette reprise.

Notre local, situé dans l'enceinte scolaire, ne peut plus, actuellement, être utilisé.

Il a été décidé de transférer une partie de nos collections dans le local situé sous la salle des fêtes. Nous pouvons y recevoir 3 à 4 personnes.

Les permanences reprennent le 8 janvier 2021 de 17h30 à 19h, et ce, tous les vendredis.

Nous vous attendons, avec les gestes barrières.

Bilan des syndicats intercommunaux

SYNDICAT/INTERCO

BILAN 2020

LE SYNDICAT MIXTE DE LA LAUZIERE (M REFFET)



Un tétras-lyre
présent dans la combe du Dréron.

Suite au renouvellement des conseils municipaux et de la Communauté de Commune de la Vallée d'Aigueblanche, le syndicat a désigné son bureau le 17 septembre dernier. Son président Robert COHENDET est malheureusement décédé à peine élu. Robert s'était impliqué depuis la création du syndicat, il était un ardent défenseur de la préservation du massif de La Lauzière.

Les décisions arrêtées cette année :

- remplacement du véhicule du chargé de mission
- étude sur l'aménagement du col de la Madeleine, sentier thématique
- création de 2 variantes sur le parcours du tour de la Lauzière

Les travaux d'entretien des sentiers qui permettent l'accès au tour de la Lauzière peuvent être engagés par le syndicat avec refacturation aux communes concernées.

De notre côté, nous envisageons de baliser le sentier qui permet de rejoindre le lac de La Grande Léchère à Montgellafrey en partant des Moulins.

SYNDICAT/INTERCO

ARC ENERGIE MAURIENNE
(R CUGNET)



LA 4C
COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU CANTON DE LA CHAMBRE
(A GOYET)



BILAN 2020

Fruit de la volonté de 5 communes de regrouper leurs régies électriques, ce syndicat est chargé de la distribution de l'électricité. Ce regroupement de ressources et de moyens va permettre le développement et la sécurisation des réseaux résolument orientés vers l'avenir. Au 1^{er} janvier 2021, la régie de La Chambre rejoindra ARC ENERGIE MAURIENNE.

La 4C, ou Communauté de Commune du Canton de La Chambre, est un établissement public à coopération intercommunale à fiscalité propre qui concerne les 12 communes de l'ex canton de La Chambre.

Elle exerce des compétences obligatoires et optionnelles que les communes lui transfèrent.

Le Conseil communautaire fonctionne pour l'essentiel comme un Conseil municipal, il est composé de 27 conseillers communautaires désignés par les conseils municipaux en fonction de la taille de chacune des communes.

Le bureau est composé d'un président et de 6 vice-présidents chargés chacun d'une commission regroupant ainsi les compétences de la 4C.

Les compétences de la 4C :

- L'aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt intercommunautaire, les travaux d'aménagement des abords et de la gare de St Avre La Chambre, l'accompagnement de projets agricoles.
- Le développement économique, la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion des Zones d'Activité telle que celle du Vornay sur le territoire de La Chapelle, le soutien aux activités commerciales et artisanales et la promotion du tourisme.
- La politique du logement et du cadre de vie, l'étude et la mise en œuvre d'un programme local de l'habitat (PLH) et d'opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH) ainsi que pour la consultance architecturale (CAUE).
- L'action sociale, le financement de l'association DECLICC pour gérer et développer la politique de la petite enfance et jeunesse sur le canton, les haltes garderies, crèches, micro-crèches, le relais d'assistantes maternelles, les lieux d'accueil enfants/parents, et les accueils de loisirs. Le CIAS, l'EHPAD Belle Fontaine et l'étude de la réalisation d'une maison de santé pluridisciplinaire aujourd'hui envisagée dans les anciens locaux de la gendarmerie à La Chambre.
- autres : la gestion de la chambre funéraire, la participation à certaines dépenses du collège de Cuines (fournitures, sorties scolaires), la prise en charge des logements des gendarmes saisonniers en hiver, la participation aux financements des réseaux de communication à très haut débit.

SYNDICAT/INTERCO

BILAN 2020

SPM
SYNDICAT DU PAYS DE MAURIENNE
(S ROBIN)



Le Syndicat des Pays de Maurienne gère le transport scolaire : il prend en compte les nouvelles demandes, il étudie les modifications de parcours qui sont demandées par les communes. Nous lui avons demandé la possibilité de déplacer l'abribus du hameau de Gondran. Il est en relation avec les entreprises de transport scolaire. Une demande d'un nouvel arrêt supplémentaire sur la commune des Chavannes est en cours d'étude : celle-ci devrait modifier légèrement les horaires actuels.

Le SPM a entrepris la création d'une piste cyclable sur toute la longueur de la vallée.

Il travaille actuellement sur le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) exécutoire depuis fin août 2020 : cela nous amène à être attentifs aux conditions de mise en compatibilité des documents d'urbanisme locaux liés à notre carte communale.

INFOS DIVERSES :

NUMEROS DE TELEPHONE A CONSERVER

SAMU : 15
Gendarmerie : 17
Pompiers : 18
Centre antipoison et de toxicovigilance : 04 72 83 14 36
Mairie : 04 79 83 10 83
Fax : 04 79 56 29 56
Email : mairie.la-chapelle@orange.fr
Syndicat Arc Energie Maurienne : 04 79 56 29 56
Email : secretariat@arc-energiemaurienne.fr
Astreinte ENEDIS en cas d'incident : 09 72 67 50 73
Signalement ambroisie :
<https://www.signalement-ambroisie.fr/>

HORAIRES D'OUVERTURE

Mairie : mardi 14h\16h et vendredi 17h\18h30
Bibliothèque : vendredi 17h30\19h (fermée pendant les petites vacances scolaires)
Agence postale Saint Rémy : lundi, mercredi 9h\12h
Lundi au vendredi 13h30\16h30 samedi 9h\11h30
Agence postale d'Epierre : du lundi au vendredi de 9h30 à 11h et de 13h30 à 15h
Déchetterie La Chambre : lundi, mercredi, samedi 9h\12h et 14h\17h - mardi, jeudi 9h\12h - vendredi 14\17h
Maison médicale Saint Jean de Maurienne : en semaine 20h\minuit - samedi 15h\18h et 20h\minuit - dimanche et Jours Fériés : 9h\12h 15h\18h 20h\minuit

DOSSIERS D'URBANISME :

PERMIS DE CONSTRUIRE (construction > 20 M²)	DECLARATIONS PREALABLES (construction de 5 à 20 M²)
Constructions maisons individuelles : <ul style="list-style-type: none">- MOLLARD Nans (Les Granges)- ZAMPIN Patrick (Chef-lieu)- VIAL Ludovic et CARTIER Gaëlle (Tigny)	Installation panneaux photovoltaïques : PODIGORA François
Construction d'une maison collective : <ul style="list-style-type: none">- SAS Draw my house (chef-lieu)	Construction d'un abri de jardin : PETIT Ludovic
Installation d'un carport : <ul style="list-style-type: none">- AUVRAY Arnaud (Lotissement)	Installation d'un carport : YVON Frédéric
Création d'une terrasse suspendue : <ul style="list-style-type: none">- REFFET Denis (Gondran)	Modification des ouvertures : SCI du Collombet
Construction d'une piscine enterrée, d'un garage accolé à la maison, Couverture de la terrasse existante : <ul style="list-style-type: none">- GROS Daniel (Tigny)	Installation d'une piscine en coque enterrée : VINIT Joël
	Construction escalier et isolation extérieurs : ISLAMI Shefqet
	Construction de serres maraîchères : HILAIRET Gwenaël
	Modification de façades : OBRECHT Alexandre
	Installation d'un abri matériel : BRINGOUD Roland
	Construction d'une terrasse en bois : DE ROOÏJ Jethro
	Division foncière : VINIT Joël

ETAT CIVIL :



NAISSANCES

Nous nous réjouissons de la naissance de deux chapelaines et d'un chapelain.

- Timéo PETIT : 27/01/2020
- Violette COSTEL : 28/09/2020
- Hermione WALLEZ : 29/09/2020



DECES

Nous déplorons le départ de :

- Odette DELEAN, née PERRIER
- Françoise LARDON, née CLEMENT
- Gérard RESSANT
- Joseph MARTIN
- Roger RESSANT
- Françoise GIRARD



Hommage à Françoise GIRARD née GOYET

Originnaire du village de La Chapelle, Françoise est revenue exercer son métier d'institutrice de 1971 jusqu'à son départ en retraite en 1994.

Durant toute cette période, elle a assuré le secrétariat de mairie.

Elle a ensuite été adjointe de 1995 à 2001. Elle s'est également investie au sein du groupe folklorique "les Croué" ainsi que dans la gestion de la bibliothèque municipale.

Une vie au service du bien public et des autres.

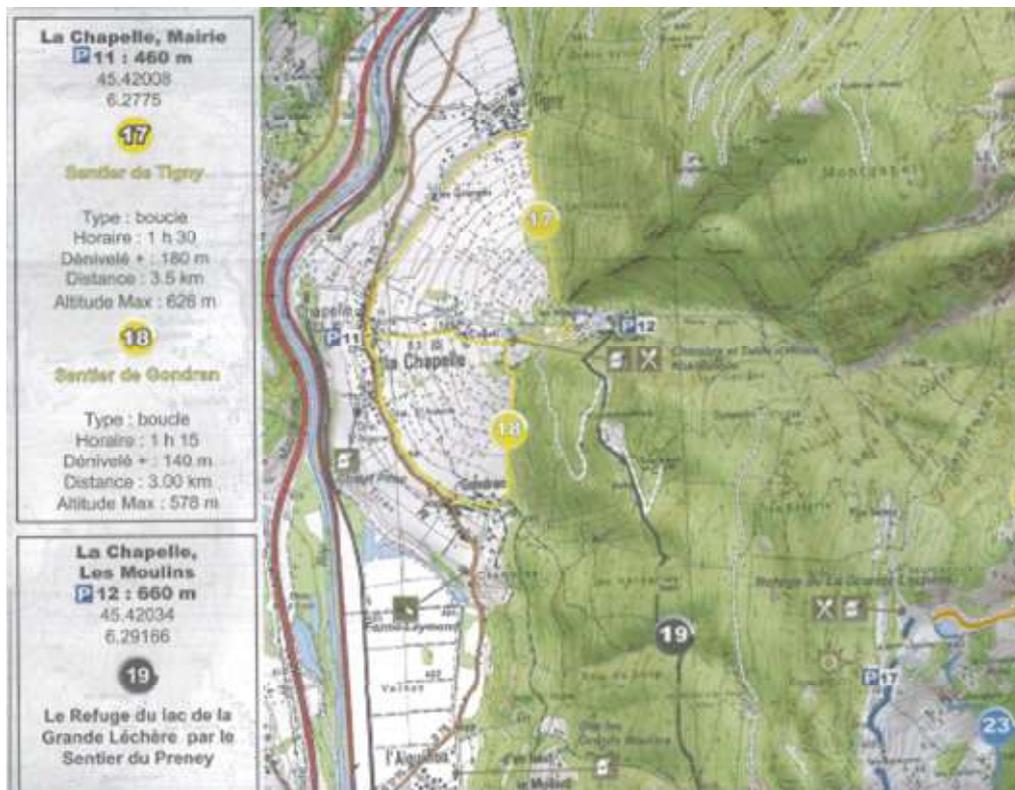
Son souvenir restera dans nos mémoires.



LES SENTIERS :

La carte IGN Lauzière créée par le syndicat mixte de La Lauzière a intégré à notre demande les parcours qui permettent de circuler entre nos hameaux :

- du Chef-lieu à Tigny en passant par Les Moulins = sentier N°17,
- du Chef-lieu à Gondran via Coppet = sentier n°18



Mais ce ne sont pas les seuls sentiers que nous pouvons emprunter sur notre commune, en effet :

- à partir de Tigny le chemin de l'Arpouse vous conduira aux Côtes.
- depuis Les Moulins vous rejoindrez la pointe du Dréron et sa croix en passant par Le Pomeray puis Sartabon et Locasset.
- A partir du même point de départ, par la piste des Vernettes, vous montez jusqu'aux Trachaux et même jusqu'à Montgellafrey (circuit 19 sur la carte) le refuge de La Grande Léchère près du lac du même nom après être passé par les hameaux du Preney et du Poisat.
- depuis Gondran, vous allez facilement aux Chavannes en marchant sur le chemin de Mont La Vigne qui vous amène au Mollard

Il existe également des chemins de traverse qui permettent de passer des Moulins aux Côtes dessus ou de Gondran aux Vernettes.

**Jouez &
Gagnez** !

Reconnaissez-vous ce lieu ?

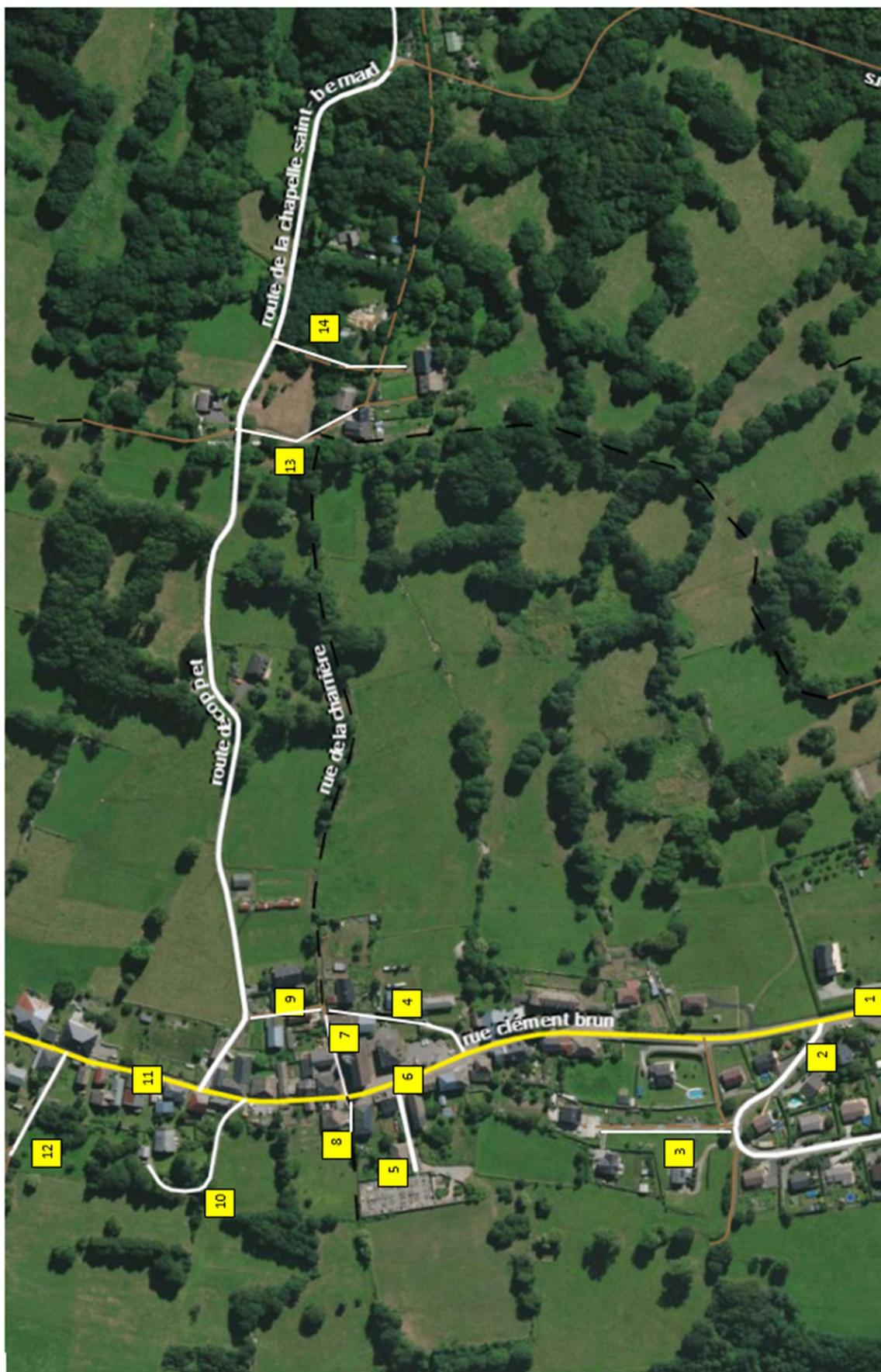
Nous attendons vos réponses en mairie avant le 31 janvier 2021.

Un tirage au sort permettra de repartir avec un petit cadeau offert par la mairie.



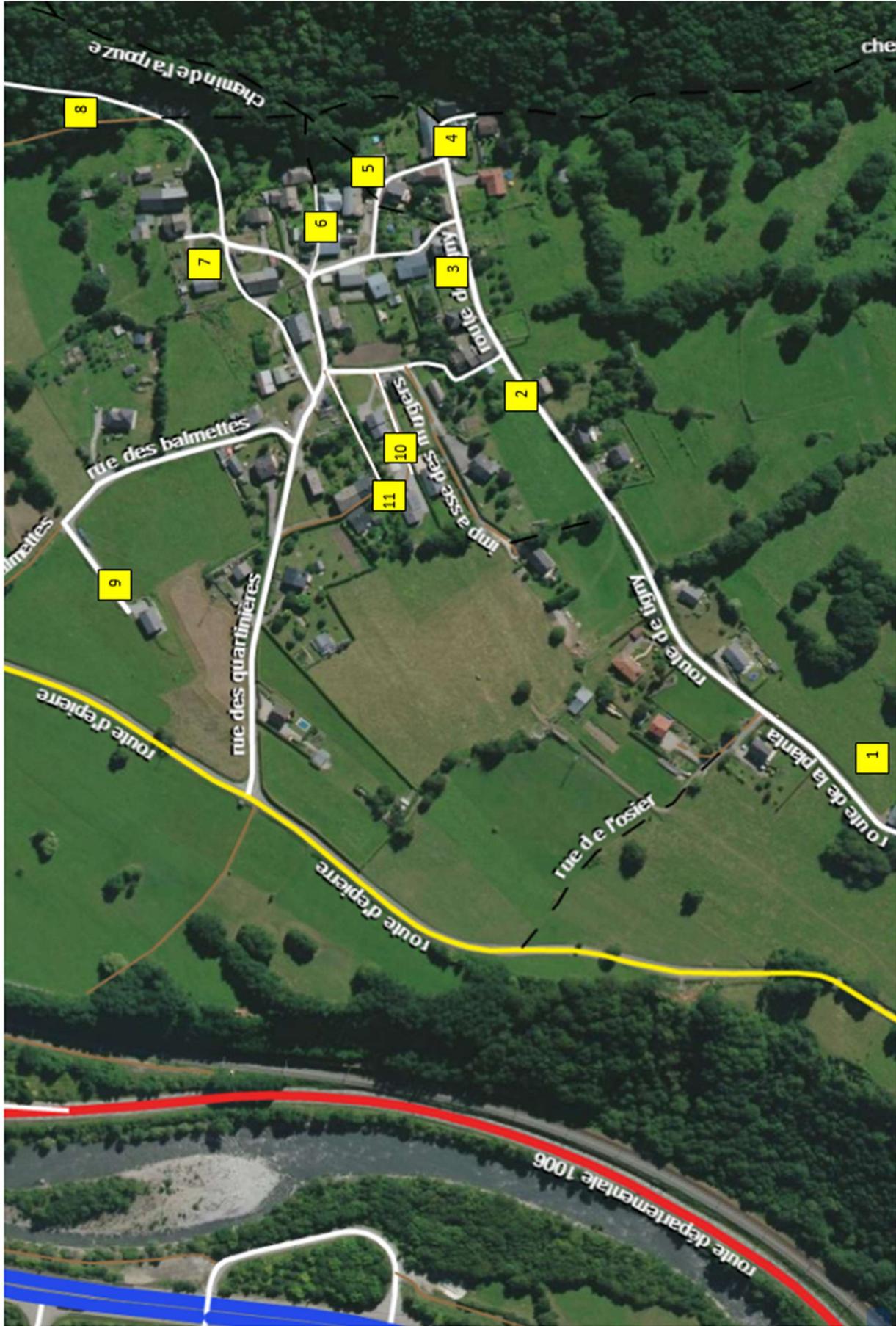
LE PLAN DES RUES PAR HAMEAU :

CHEF-LIEU



- 1= Rue des Contours / 2= Rue Ricolla Saint Antoine / 3 = Rue des 3 Arches / 4= Rue du Charon / 5= rue de Sous Ville / 6= Place de La Mairie / 7= Rue de la Charrière /
- 8= Chemin du Paradis / 9= Rue de La Forge / 10= Impasse du Murger du Loup / 11= Rue Sébastien Berthier / 12= Route des Combes / 13= Chemin du Réservoir /
- 14= Impasse du Ruisseau

TIGNY



1=impass des Granges / 2=rue de la Barotière / 3=rue du Lavoir / 4=rue du Chappet / 5=rue des Murates / 6=rue du Four / 7=impass de la Tour
8=route de la Côte Pasquier / 9=impass du Poirier / 10=impass des Délys / 11=impass Alexis Martin

Aux Côtes : rue du Collombet / chemin des Cerfs / route de Locasset

VU DANS LA PRESSE :

16 | JEUDI 27 AOÛT 2020 | LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ
MAURIENNE



LA CHAPELLE Alors que les cérémonies commémoratives de la Libération de la France ont lieu dans les communes de la Maurienne, c'est à la Chapelle que l'on rend hommage à un héros de la Résistance.
Désiré Francoz, un Chapelain de l'Armée des ombres

Il y a 76 ans, jour après jour, les communes de Maurienne étaient libérées de l'occupation. C'est l'occasion de rappeler quelques acteurs de l'époque.
L'un de la cérémonie commémorative du 76^e anniversaire de la libération de leur commune, le maire a salué la présence de Patrick-Gilbert Francoz, petit-fils de Désiré Francoz né en 1888, originaire de La Chapelle. Quelques personnes présentes à la cérémonie l'ont connu à l'école. Mais toutes ignorent son rôle lors des grands conflits mondiaux. Il a fallu un jour, une nuit de Patrick-Gilbert Francoz lui remettre une grande enveloppe, respectant ainsi le souhait du grand-père disparu en 1973 et inhumé dans le cimetière communal. Dans le pli, les états militaires du défunt. Le petit-fils a voulu en savoir plus. Il est allé voir le ministre à consulter les archives départementales par le bureau "Réunion pour le héros". Réunion, direction de la mémoire, du patrimoine et des archives, service historique de la Défense. Affecté aux 2^e et 3^e régiments d'artillerie de Grenoble au qualité de capitaine-conducteur du 2 août 1914 au 30 juillet 1919, Désiré Francoz est détenteur de la médaille du combattant au titre de la Première Guerre mondiale.



Au côté de Patrick-Gilbert Francoz, Gisèle Blanchard a connu le grand-père, combattant de l'Armée des ombres. Photo Le D/L/M, M.G.

Agent secret d'un réseau monté par l'armée américaine. Son appartenance aux Forces françaises combattantes lors de la Seconde Guerre mondiale lui a valu un statut de combattant volontaire de la Résistance, numéro 131 104. Son petit-fils souligne les faits archivés au ministère de la Défense. Grand-père était membre du réseau de la résistance répertorié sous le qualificatif "groupe Armes-Maurienne". Agent permanent, il figure sur la liste des agents "O" établie par le chef du réseau, Louis Prom. Le réseau avait été créé sur ordre du colonel Defuri, de l'Office of special services des États-Unis, sur l'ensemble du territoire français au Nord et la côte Atlantique. Il avait pour mission le contre-espionnage, le renseignement, la fabrication de faux documents, la formation d'agents, l'organisation de terrains de parachutage et l'organisation de groupes armés. "Numéro 42", Désiré Francoz a participé à de nombreuses opérations de parachutage, et conservé les armes concues avant leur distribution. Il a hébergé clandestinement deux soldats d'origine russe déportés de l'armée allemande, pendant un mois, avant de les remettre à la Résistance. L'engagement de Désiré Francoz a été reconnu par le colonel Bruce, de la division des services stratégiques de l'Armée des États-Unis. Le militaire est allé vers La Chapelle afin de rencontrer et remercier Désiré Francoz pour "services rendus au cours des opérations de Libération de la France". Henri-Marc GAUTHIER

La commune a célébré sa Libération

Ce dimanche 23 août, 80 Chapelains se sont rassemblés devant le monument aux Morts pour célébrer le 76^e anniversaire de la libération de leur village. Ils répondaient à l'invitation du maire Stéphane Robin, qui accueillait Joël Cécille, maire des Chavannes-en-Maurienne, Sylvain Coste, le maire d'Espierre, Monique Chevillier, conseillère départementale, le grand-père Loze, le magistrat honoraire Patrick-Gilbert Francoz (lire ci-dessus) et l'ensemble vocal de Côte d'Orge par Jacques Duval.



Devant le monument aux Morts, un hommage aux disparés. Photo Le D/L/M, M.G.

seront un hommage de reconnaissance pour tous ces peuples, vos destinataires. Ceux qui ont été portés par une flotte immense et une liste maritime, sont venus sur notre sol, pour nous libérer du nazisme. Le rendu hommage à tous ceux qui, par leur refus et leur engagement de son propre abandon. Ces héros, combattants de l'Armée des ombres, les héros de la Résistance, le chant des Partisans, Bella Ciao et le Chant des Murs. N.M.G.

AIGUEBELLE

Football : Gabrielle Vial, grand espoir féminin de l'USCA

La jeune licenciée de l'USCA Gaby Vial a participé récemment à un stage départemental U14/U15 féminin à Lescheraines parmi 24 joueuses convoquées par la commission technique du District de Savoie. Un rassemblement important puisque certaines de ces jeunes filles feront partie de la sélection savoyarde qui disputera l'interdistrict pendant les vacances de la Toussaint.



Gabrielle Vial en action.

Gaby a fait toutes ses classes au sein du club de Maurienne depuis son plus jeune âge, participant avec beaucoup d'envie au sein des différentes équipes. Gardienne de but, elle a ensuite évolué dans le jeu, faisant parler des qualités techniques. Elle est aujourd'hui le fer de lance de toute une génération de filles qui s'affirment de plus en plus dans le football.

Le club du président Yves Collomb est très fier de ce parcours qui ne fait que commencer pour Gaby, comme aussi de la poursuite d'une équipe jeune féminine cette saison, montrant ainsi que la pratique est

ouverte à tout le monde au sein de l'USCA. Son papa Ludo Vial, ancien éducateur, suit sa fille depuis la saison 2013-14, comme d'ailleurs Michaël Serra, en charge de l'encadrement des filles lors des stages départementaux. Ils ne tarissent pas d'éloge à son sujet. De belles perspectives s'ouvrent devant elle...

Joël Truchet

▲ Gaby est passionnée de foot depuis qu'elle a 6 ans. Repérée suite à un stage en août 2020, elle a intégré la sélection départementale. Félicitations ! Malheureusement, tout s'est arrêté en raison du contexte sanitaire. Nous croisons tous les doigts pour que les entraînements reprennent vite pour suivre les exploits de Gaby.

▲ 22/08/2020 Cérémonie de la libération du village. Les chapelains ont pu rendre hommage à Désiré Francoz, qui garda le silence sur ses actes de refus et sur son engagement pour libérer la France.

Maxime Laymond, l'avenir roannais

Avec une 13^e place au championnat de France de contre-la-montre et deux podiums sur les étapes du Tour de la région PACA avant une casse de vélo, Maxime Laymond, 18 ans, originaire de La Chapelle, a clôturé ses années cyclistes en junior par de belles performances, et ce malgré le contexte sanitaire. Il a débuté le vélo par le VTT et a enchaîné avec le vélo de route au club de La Motte-Servolex. Le 1^{er} janvier, il rejoindra le CR4C de Roanne, une équipe de DN2 (2^e division nationale). Il devra concilier les cours de sa 1^{re} année de BTS en management commercial opérationnel et ses trois objectifs sportifs de la saison en performant en contre-la-montre aux championnats individuel et par équipe AURA



Maxime Laymond sur son vélo de contre-la-montre.

et France. Des objectifs réalisables pour ce jeune maurien motivé et motivant !

▲ Félicitations à Maxime pour ses performances sportives. Le CR4C de Roanne compte désormais un CRACK de La Chapelle dans son équipe ! Bonne route à lui. C'est tout un village qui est derrière Maxime.

Deux communes réunies pour un hommage dans la cour de l'école



Un hommage poignant dans la cour de l'école de La Chapelle. Photo Le DL/Henri Marc GAUTHIER

Les Chavannes-en-Maurienne et La Chapelle sont deux localités associées de par le regroupement pédagogique intercommunal. Deux communes réunies, ce mercredi 21 octobre, dans la cour de l'école de La Chapelle et associées dans la douleur, la peine et le recueillement pour un hommage à Samuel Paty, le professeur d'histoire-géographie montré du doigt, puis décapité vendredi dernier.

▲ 21/10/2020 Hommage national à Samuel Paty. Les habitants des deux communes se sont réunis dans la cour de l'école primaire du Regroupement Pédagogique Intercommunal Les Chavannes-en-Maurienne / La Chapelle.

